

Brooklyn

Baltimore

Lapupry

Sage 5.  
Hommage au  
sur cette page  
a fait la  
la noblesse

Sage 6.

La Lettre  
Madame

Stephanie - Louise - Adrienne, grande duchesse de Bade, fille de Claude,  
Comte de Beauharnais, pair de France, (mort le 10 janvier 1819) et de  
Claude-Françoise-Adrienne de Marnesia-Lézay.

Stephanie est née le 28 août 1789; elle fut mariée le 18 avril 1806  
au grandduc Charles-Louis-Frédéric qui mourut le 8 décembre 1818.



269.

et monsieur Vandier.

Stephanie est née.  
Claude Guy.



Sage 3. Ce n'est pas Hélie de Berigord qui rendit hommage au Comte, mais Hélie de Périgueux. Voir sur cette famille de Périgueux dont l'abbé Lefèvre a fait la généalogie, Dictionnaire Universel de la noblesse Française, T. 5. pag. 255-269.

Sage 6. Fournier du Fardeil, et non du Vardel.

La lettre sur la princesse Stéphanie est de madame Dardy-Delisle, née Clorinde Giry.



*Calmont*

## TRÉLISSAC.

PZ 349

A six kilomètres de Périgueux, sur la route de Paris, après avoir longé une vallée charmante de fraîcheur et de riants aspects, apparaît tout-à-coup à droite, en embuscade, entre les cimes des peupliers et au milieu d'un massif de verdure, comme un bouquet de pavillons, clochetons, tourelles mignonnes, le petit château le plus coquet, le plus ravissant au coup d'œil.

On n'y voit ni fossés, ni pont-levis, ni herses de fer, ni tour des oubliettes; rien qui rappelle la puissance féodale; et cependant, l'édifice tel qu'il est, ne manque pas de couleur. On dirait d'une fantaisie des vieux siècles, sortie de terre, fraîche et bâtie d'hier. L'imagination, sans trop de frais, peut même évoquer les

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX

— 2 —

temps où, sur les pelouses fleuries, les châtelaines passaient rêveuses et nonchalantes, laissant flotter aux vents leurs voiles d'or, pendant qu'aux meurtrières veillait l'arbalétrier.

Ce bouquet, ce bijou, cette fantaisie, c'est le château de Trélliſſac.

Une maison de plaisirſe ſeigneuriale où le ſuzerain venait ſe rafraîchir des fatigues de la guerre, égayer les ſoucis du pouvoir, oublier les murs épais de ſes fortereffes.

La nature a tout fait pour ce riant oasis, entouré de prairies et de bosquets. La rivière de l'Isle, qui coule à quelques pas, calme et paisible, au niveau de ſes bords, apparaît entre les ſaules en nappes d'argent et, comme, en ce lieu, elle a le bon esprit de ne point être navigable, ſes ondes et ſa fraîcheur appartiennent en réalité au châtelain, contournent ſes bosquets, en font une presqu'île verdoyante, coupée de petits canaux, ſemée de ponts rustiques, *pour le plaisir des yeux*, ſelon l'expression du grand prélat péri-gourdin (1).

Que de chers et jeunes ſouvenirs éveille en nous

(1) Fénelon.

cette description à distance!... Et avant tout, l'hospitalité gracieusement amicale du maître actuel de ce modeste et délicieux domaine, au début d'une vie dont les horizons allaient tant s'agrandir, à sa surprise plus qu'à la nôtre; le petit noyau d'intimes, les longues causeries sur l'herbe, le dîner au bord de la source, le vin frais, les francs éclats de rire, entremêlés de refrains gaulois!

Trélissac était une terre noble, relevant des comtes de Périgord. Nous trouvons, en effet, un hommage d'Hélie de Périgord (1) au comte régnant, son parent, en l'an 1312, portant reconnaissance de suzeraineté pour ses terres de la Cropte, de Ladouze, de Saint-Gérac et de Trélissac. En ce temps-là, les petits-fils cadets du grand Wlgrin, comte d'Angoulême, étaient apanagés comme des fils ainés de roi.

Cependant, la ville de Périgueux, devenant ville ri-

(1) Dominus Helias de Petragorii recognovit se tenere a dicto domino Comite quidquid habet et tenet in Parochiis de la Cropta, de la Douza, de Sengérat, de *Tralhissac* et ratione rerum prædictarum fecit hommagium francum, die Dominico, post festum Ascensionis Domini anno ejusdem Millesimo tricesimo duodecimo.

(Registre des hommages et aveux du comté de Périgord du xiv<sup>e</sup> siècle coté H 1776. Section administrative, archives de l'Empire.)

che, ville libre, battant monnaie et surtout tendant toujours à s'affranchir du voisinage des puissances féodales, s'emparait évidemment peu à peu des fiefs qui l'entouraient. L'histoire de Périgueux, saute d'une histoire du Périgord, serait une œuvre d'un grand intérêt, et il existe sur ce sujet, tant aux archives qu'à la bibliothèque Impériale, de quoi fournir amplement à l'historien. C'est particulièrement la question des fiefs qui occupe le plus de documents et de notes précises. L'un des plus beaux, réunis aux possessions de la cité, fut celui de la Rolphie. Trélissac vint s'y joindre. A quelle époque ?... Nous ne pouvons le dire, en ce moment, par date fixe, la nature de ces recherches exigeant un temps dont nous ne sommes pas toujours le maître ; mais nous nous appuyons au moins sur un titre qui constate de la façon la plus certaine que cette terre était, au XVII<sup>e</sup> siècle, la propriété de la ville de Périgueux.

Un extrait de l'aveu et dénombrement des années 1679 et 1681, fourni par les citoyens de Périgueux, par-devant le commissaire, à ce député, d'après l'hommage rendu au roi en 1667, établit ce qui suit :

« Repaires *tenus en fiefs* des dits maires et consuls :  
..... » Plus le repaire de Treillissac, possédé par

M. Chaudru, situé dans le bourg et paroisse de Treillisac, consistant en maison, basse-cour, guérites avec créneaux, girouettes, offices, granges, écuries, jardins, terres, prés, vignes et bois, etc., etc. »

Depuis 1312, la terre de Trélissac a donc à peine trois fois sérieusement changé de maître. De la maison de Périgord, on la retrouve, en 1667, passée aux mains d'une ville qui la remet, à titre de fief, à la famille Chaudru ; cette famille la conserve pendant près de deux siècles. Elle est vendue par un de ses membres, vers 1820, à un vieux chanoine qui la cède bientôt à un autre acquéreur, et enfin, en 1837, elle est achetée par le propriétaire actuel, M. Magne, alors avocat au barreau de Périgueux, aujourd'hui ministre des finances.

Les Chaudru de Trélissac ont servi dans l'armée et dans la marine. Le premier de ce nom qui nous est connu était juge de la ville de Périgueux, ainsi qu'il résulte d'un extrait des registres de l'hôtel de ville, au XVII<sup>e</sup> siècle, rapportant les noms de plusieurs consuls et juges de la ville et se terminant en ces termes : « Et ainsi on a continué de faire exercer l'office de juge par le premier consul qui sortait de charge, jusqu'en 1604 que la communauté l'engagea à titre d'hypo-

thèque au sieur Pierre Chaudru, avocat, et à Pierre Chatard, en 1609 ; à M. Pierre Diéras, en 1648 ; ensuite au sieur Mentozon, au sieur Duffaulx, et actuellement est exercé par le sieur Fournier du Vardeil, à titre d'engagiste, comme les autres. »

Nous trouvons ensuite dans un état des citoyens de la ville de Périgueux au service de S. M. en 1775 :

M. de Chaudru de Treillissac, lieutenant dans le régiment de Boulonnais ;

M. de Chaudru, sous-lieutenant dans le même régiment.

Il reste encore un héritier du nom de cette famille, si parfaitement honorable, lieutenant de vaisseau retiré, depuis 1842 ou 1843, brave et digne cœur dont nous avons fait personnellement l'épreuve ; ayant quitté le service jeune encore, lassé d'un long oubli, et conservant dans la retraite le culte fidèle de tous les nobles sentiments.

M. de Trélissac, dernier survivant, est le neveu et le légataire de l'ancien évêque de Montauban, dont le caractère plein de douceur et les vertus évangéliques ont été loués et reconnus par les esprits les plus éloignés de ses voies. Grégoire, le célèbre évêque conventionnel de Blois, consacre plusieurs pages de ses Mé-

moires à l'éloge tout expansif de l'abbé de Trélissac, son ancien camarade de séminaire. Il y a même quelque chose de touchant dans l'expression si chaleureuse de cette amitié et de cette vénération du prêtre révolutionnaire pour le prêtre monarchique, ayant préféré l'exil au serment civique et n'ayant jamais accepté aucune des théories nouvelles de son ancien ami. Lors de la rentrée de M. de Trélissac en France, l'abbé Grégoire et lui se rencontrèrent dans une maison tierce. Du même mouvement, ils tombèrent en pleurant dans les bras l'un de l'autre, et, depuis ce jour, ils ne se revirent plus. L'évêque conventionnel raconte cette scène, en termes qu'on est étonné de trouver, sous une plume qu'on ne savait pas si tendre.

Un fait particulier sur la succession des propriétaires du château de Trélissac mérite d'être noté.

C'est que les deux principales familles qui ont possédé cette terre, pendant le cours de deux siècles, ont fait partie, par quelqu'un de leurs membres, des *juges et consuls* de la ville de Périgueux. Nous avons vu Pierre Chaudru, juge en 1604, père ou grand-père d'autre Pierre Chaudru, avocat, tenant le fief en 1667. Nous voyons, en 1618, un consul, notaire royal et secrétaire des deux chapitres de la ville de Périgueux

du nom de *Jean Maigne* et le nom du maître actuel de Trélissac ne s'est écrit *Magne* dans les actes publics que très-récemment, par l'habitude de la prononciation ; les *Maigne* qui existent à côté et écrivent leur nom avec la vieille orthographe ont évidemment la même souche, la même origine ; de tout temps, au surplus, les fréquentes alliances en firent une seule et même famille et l'on n'en connaît pas d'autre à Périgueux.

Le château de Trélissac se vante, à bon droit, parmi ses meilleurs titres, d'avoir abrité les jeunes années d'une princesse illustre par ses vertus et sa bonté, autant que par l'élévation de son rang. Nous voulons parler de la grande-duchesse Stéphanie de Bade, née de Beauharnais. Ce souvenir est de ceux que revendique le Périgord tout entier. Notre enfance a été charmée du récit répété bien des fois de l'histoire de cette belle jeune fille, venue enfant s'ébattre sous nos ombrages et sur nos pelouses et partie, un jour, par ordre souverain, pour aller s'asseoir sur un trône, comme dans les contes de fées. Nous étions né trop tard (quoique ne datant pas d'hier !) pour nous rendre un compte bien exact de ce passage fortuit d'une des grandeurs souveraines de l'Europe dans notre province. Une femme

d'un charmant esprit, que l'âge ne se borne pas à respecter, mais à qui il semble au contraire donner, en avançant, un double cachet de verve et de finesse observatrice, a bien voulu nous fournir sur ces temps ignorés quelques renseignements d'un véritable prix. Compagne des premiers jeux de la grande-duchesse, à Trélissac, nul ne pouvait nous éclairer, d'une façon plus authentique et plus intéressante, sur le sujet qui nous occupe. Nous avons pensé, dans l'intérêt de la vérité et de nos lecteurs, que rien ne vaudrait les expressions même de notre aimable correspondante. Nous citons donc purement et simplement :

« Vous me demandez, mon excellent ami, quelques renseignements qui puissent servir à la notice que vous voulez publier sur l'ancien manoir de Trélissac. Indépendamment du plaisir bien vrai que je trouverais toujours à vous être agréable, il me suffirait, en cette occasion, d'être bonne Périgourdine pour m'associer de prime-saut à votre heureuse intention.

» Je me trouve très-fière, puisque votre indulgente amitié veut bien m'en croire capable, de vous aider à remettre en mémoire l'illustration du séjour préféré de l'éminent ministre dont notre pays s'honore à tant de titres. Mais en recevant *mes souvenirs*, n'oubliez pas

que c'est une bien vieille femme à laquelle vous demandez un retour sur les sentiments et les bonheurs de l'enfance ; et si quelques *radotages* s'y mêlent parfois, pardonnez-les-moi en songeant qu'à mesure que la vie nous quitte, nos premières impressions s'illuminent d'un reflet de séductions si pures et si riantes, qu'en pareille fête, il est presqu'impossible de ne pas en dire trop long.

» Ce que vous me demandez sur le séjour de la grande-ducasse de Bade en Périgord se rattache de si près à ma vie intime, qu'il me serait difficile de vous parler d'elle sans vous parler aussi de moi, beaucoup plus que je ne le voudrais ; il vous faut donc, mon cher ami, accueillir mes réminiscences telles qu'elles me viendront.

» Vous savez, comme moi, ce qu'était l'honorables famille de Tréliissac. Le dernier propriétaire du petit château avait une sœur, dame religieuse de Saint-Cyr, et un frère, d'abord curé de Montauban, puis évêque de la même ville. C'est à l'abbé et à la religieuse de Saint-Cyr que fut confiée M<sup>lle</sup> de Beauharnais. La science et les grandes vertus de l'un, l'éducation distinguée et la piété de l'autre justifiaient suffisamment le choix dont ils furent l'objet. C'est par eux que M<sup>lle</sup>

de Beauharnais fut conduite à Périgueux. J'étais alors, moi aussi, une enfant; mes parents habitaient une maison voisine de celle qu'occupaient MM. de Trélissac; les relations des deux familles étaient parfaites; sur ces données, une connaissance de *petites filles* s'explique facilement.

» Comme en confiant *sa fille aux Trélissac*, M. de Beauharnais avait placé près d'elle une gouvernante, femme de beaucoup de sens et d'esprit, j'ai toujours pensé que cette personne avait vu dans ce rapprochement un moyen d'émulation et de progrès pour son élève. Mes parents donnaient, en effet, à mon éducation tous les soins que permettaient les ressources du temps; nous eûmes donc, M<sup>lle</sup> de Beauharnais et moi, des maîtres communs qui, tout en stimulant nos jeunes amours-propres m'apprîrent, pour ma part, à aimer ma petite émule et à songer plus encore à lui plaire qu'à la surpasser.

» C'est ici l'occasion de vous dire combien cette enfant, réservée, à l'insu de tous, à de si hautes destinées, appelait déjà autour d'elle l'affection et la sympathie: une charmante figure, une physionomie illuminée par l'intelligence et la bonté; une grâce innée, toute de race, en faisaient le plus délicieux assemblage.



qui se put voir et lui gagnaient tous les cœurs. Pour ce qui me regarde, ce souvenir frais et riant m'est encore aussi présent que s'il datait d'hier.

Les Trélliſſac n'habitaient pas toujours leur manoir héréditaire; et peut-être l'éducation de M<sup>lle</sup> de Beauharnais était-elle pour beaucoup dans les fréquents et longs séjours qu'ils faisaient à Périgueux, dans leur maison de la rue Saint-Roch. C'est là que nos leçons en commun furent le plus suivies; c'est là que les causeries enfantines allèrent leur meilleur train. Combien de fois avons-nous, ensemble, fait le roman de nos destinées qui allaient se ressembler si peu! Combien de fois la future grande-duchesse et l'humble petite bourgeoise ont-elles échangé ces promesses dont l'enfance est prodigue et que l'âge mûr peut si rarement réaliser!

» Le sentiment de la dignité féminine dominait à un haut degré chez M<sup>lle</sup> de Beauharnais, dès le début de la vie. J'en veux citer pour preuve une anecdote que vous trouverez, j'en suis sûre, caractéristique. La danse était alors une partie essentielle de l'éducation des jeunes filles. Après les leçons de *principes*, on nous réunissait en assez grand nombre pour nous familiariser avec les diverses figures du quadrille. Nous étions

un jour chez M<sup>me</sup> de Lubersac, jeune et jolie femme, nouvellement mariée, qui prenait aussi des leçons de notre maître. M<sup>lle</sup> de Beauharnais et moi, nous étions *les bambines* de la réunion; tous les autres acteurs nous dépassaient par l'âge et par la taille. Un jeune officier, amené par une de ses parentes, placé derrière nous, paraissait s'amuser beaucoup de nos petites mines, lorsqu'après un en *avant-deux* où M<sup>lle</sup> de Beauharnais avait déployé toute sa grâce précoce, il saisit, par derrière, sa petite tête blonde et l'embrassa, sans plus de façons, en s'écriant avec enthousiasme : « La délicieuse petite créature ! »

» M<sup>lle</sup> de Beauharnais se retourna vivement, et de sa main mignonne lui appliqua un bon soufflet, en lui disant gravement : « Vous êtes trop familier, monsieur; je suis M<sup>lle</sup> de Beauharnais ! »

» Le temps s'écoulait ainsi pour nous, dans cette vie calme et sans incident, où arrivait à peine le bruit lointain des victoires de la grande épopée napoléonienne. L'Empereur, cependant, qui commençait à fonder son système d'alliances politiques, attirait tous les membres de sa famille dans le cercle rayonnant de sa puissance et cherchait, autour de lui, des rois pour les trônes vacants, des princesses pour les grands vas-

saux du grand empire. M<sup>lle</sup> de Beauharnais, nièce de l'Impératrice Joséphine, tenait de trop près à la famille Impériale pour être longtemps oubliée. M. de Trélissac reçut tout à coup, sans avertissement préalable, l'ordre de conduire sa pupille aux Tuilleries.

» Ce fut comme un coup de foudre tombant sur mes illusions ! la première et la plus cruelle déception de ma vie... Ma douleur fut profonde, mais à quinze ans on croit encore au lendemain !

M<sup>lle</sup> de Beauharnais fut placée chez M<sup>me</sup> Campan. Adoptée par l'Empereur, elle fut mariée au grand-duc de Bade en 1806. Quelques jours après son mariage, je reçus d'elle une lettre que je me permets de transcrire ici. Tout ce qui vient d'une pareille main, tout ce qui sort d'un cœur que la Providence avait fait aussi grand que sa fortune, a droit à l'intérêt de tous. Je ne tire point vanité de ce pieux et cher souvenir, j'en tire honneur et bonheur :

« Saint-Cloud, 17 avril 1806.

» Je serais fâchée, ma chère C..., que vous puissiez  
» croire un instant que je vous ai oubliée ; les person-  
» nes qui m'ont témoigné de l'amitié dans mon enfance  
» sont toujours sûres d'une place dans mon cœur. Le

» rang ni les honneurs ne feront jamais oublier à Sté-  
» phanie un pays où elle a été aimée et où C... est en-  
» core. Le seul chagrin qu'elle ait, c'est de ne pouvoir  
» la revoir, lui témoigner toute son amitié et l'assu-  
» rer des sentiments qu'elle lui conservera toujours.

» STÉPHANIE NAPOLÉON, princesse de Bade. »

» Cette lettre a clos toutes mes relations avec la grande-ducasse. Je me mariai moi-même peu de temps après ; mes impressions changèrent de caractère ; mais je n'oublierai point, je n'ai jamais oublié. La distance et les années n'ont rien ôté à la vivacité de mes sentiments pour *celle* que mon regard ne peut atteindre ; je me suis contentée de recueillir, de loin, en y prenant une part dévouée, tout ce que j'ai pu apprendre de ses joies ou de ses douleurs.

» Le choix qu'a fait M. Magne du manoir de Trélissac a été pour moi un véritable sujet de bonheur, car il m'a permis de revoir ces ombrages, sous lesquels j'ai partagé les jeux d'une enfant dont les premiers pas devaient donner à cette demeure une consécration historique. J'ai trouvé chez le ministre éminent que notre Périgord a donné à la France, en même temps qu'un accueil flatteur et affectueux, l'heureuse certitude que

ce séjour, qui m'est si cher, était bien véritablement destiné à abriter les grandes distinctions et aussi les bons et nobles coeurs.

» C.... »

Tout est dit, pour nous, sur Trélissac, après les lignes qu'on vient de lire ; les dernières résument, en effet, nos sentiments personnels les plus intimes ; et l'homme remarquable qu'elles ont pour objet, malgré son éloignement pour la louange, pardonnera à notre vieille et fidèle affection d'en avoir été l'écho.

Vicomte de CALVIMONT



Louise-Adrienne Stéphanie, fille de  
Claude, Comte de Beaucharnais et de  
née le 28 août 1789,

fille adoptive de Napoléon,  
mariée, le 18 avril 1806, avec Charles-Louis-Frédéric,  
duc de Brabant en 1811.

Mémoires de l'Empereur  
Napoléon Bonaparte, ....  
par un de ses amis historiens —  
part. Carnot.

Paris. J. Vionet.

1840. 2 vol. in 4.

J'ai paru sur ce nom dans et n'y ai rien  
trouvé sur M. Chaudron de Tressan.  
Il y est question d'un M. de Lubatay,  
C'est ce qui a indiqué M. de Latre.



